

Amicale des Déportés  
Résistants Patriotes et  
Familles de Disparus de  
Buchenwald - Dora et  
Commandos dépendants

# BUCHENWALD DORA

Rédaction - Administration  
Permanence de l'Amicale  
10, Rue Leroux, PARIS-16<sup>e</sup>  
Téléphone : KLÉber 84-05  
Compte Chèque Postal  
PARIS 10.250-79

## Chers Camarades,

Pour cette année nouvelle, je vous adresse, tant en mon nom qu'aux noms de nos camarades membres du Bureau de notre Amicale, des vœux sincères et fraternels de santé d'abord, pour les vôtres et pour vous, ainsi que des souhaits de réalisation de ce que nous espérons si vivement lorsque nous franchîmes, pour la dernière fois, les barbelés du Camp de Buchenwald ou ceux du Camp de Dora, à moins que ce ne fut la porte de l'un des nombreux Kommandos où tant des nôtres furent exterminés, où tant d'entre nous ont souffert et espéré.

Lorsque, le 1<sup>er</sup> juillet 1945, l'Amicale des Rescapés de Buchenwald-Dora fut officialisée, elle allait devenir la continuation de ce Comité clandestin des Intérêts Français qui ne cessa, pendant 15 mois, de défendre tous les Français dans les barbelés hitlériens.

J'ai dit alors « ...Elle sera le Mémorial du Souvenir... Elle sera le symbole de l'Unité... Elle perpétuera l'horreur du bagne nazi... Elle perpétuera aussi les solides amitiés, l'esprit de solidarité, l'esprit d'abnégation... ».

J'ai dit encore : « ...A Buchenwald, un grand exemple fut donné, là un esprit est né, fait de courage, d'amitié, de sacrifice... Cet Esprit, il faut le soutenir et le prolonger... »

Eh bien, Chers Camarades, l'Esprit de « Ceux de Buchenwald » vit toujours, plus vigoureux que jamais, grâce à la mémoire et à la volonté de chacun de nous, ces bagnards du K.L.B., unis dans notre Amicale des Rescapés,

Nous dont la mort ne voulut pas  
qui gardons dans nos cœurs fraternels  
le merveilleux souvenir d'insensés magnifiques  
morts pour un rêve de beauté que nous voulons réaliser.

Frédéric-H. MANHES,  
Président de l'Amicale.

## LE CONGRES DE L'AMICALE 1957

Dans sa dernière réunion, présidée par le Général de LA MORLAIS, le Conseil d'Administration de notre Amicale s'est préoccupé de l'organisation de notre prochain Congrès National, qui a lieu statutairement tous les deux ans, et se tiendra courant mai 1957.

Le prochain bulletin revient à plus en détail sur l'organisation de ce Congrès mais, dès maintenant, il est utile que tous les anciens de Buchenwald-Dora et commandos, que toutes les familles de nos disparus, connaissent les dispositions qui ont été prises pour que cette importante session soit le reflet de l'activité de l'Amicale, de ses perspectives, ainsi que de sa volonté constante d'unir au sein de notre grande Association tous ceux qui connurent Buchenwald, Dora et leurs commandos, tous ceux et toutes celles qui y laissèrent un des leurs.

Il est fort difficile, quel que soit le lieu choisi pour un Congrès, de prétendre y réunir nos amis de toutes les régions de notre pays. Que ce soit à TOURS, comme en 1953, ou à DIJON, comme en 1955, il est clair que dans la ville où se déroule le Congrès National se retrouvent surtout les déportés des départements les plus voisins, ainsi que ceux qui, à quelque région qu'ils appartiennent, possèdent des réductions de transport grâce auxquelles le voyage ne sera pas trop onéreux.

Il nous a semblé que, pour que ce Congrès soit vraiment l'image

de BUCHENWALD-DORA, il serait bien que, dans toutes les régions de la France, se tiennent préalablement des RASSEMBLEMENTS REGIONAUX auxquels les anciens et familles de telle ou telle région pourront assister avec plus de facilité. Ces rassemblements régionaux pourraient élire des délégués qui viendraient représenter leurs régions au Congrès National. C'est dans cet esprit que nous

avons pensé que des Rassemblements Régionaux pourraient se tenir à CAMBRAL, ROUEN, ST-BRIEUC, ANGERS, PARIS, NANCY, BESANCON, LYON, CLERMONT-FERRAND, BORDEAUX, MARSEILLE, TOULOUSE, NANTUA.

Nous donnerons dans le prochain Bulletin, en même temps que le lieu et la date exacte du Congrès National, davantage de détails concernant sa prépara-

tion, et nous ferons part à nos différents correspondants de la façon dont ils pourront, selon nous, participer à son organisation. Mais, dès maintenant, nous serions heureux que nos Amis, en recevant ce Bulletin, nous fassent part de leurs idées, de leurs suggestions, afin que le Congrès National 1957 de notre Amicale soit une réussite en rapport avec son activité et les buts qu'elle se propose.

## LE MÉMORIAL DE BUCHENWALD

C'est en 1958 que s'élèvera, sur la colline de l'Ettersberg, le Mémorial de Buchenwald. Déjà, lors du dernier pèlerinage de juin 1956, il a été donné aux Français et aux Françaises qui y participaient de voir les premières assises de ce Monument qui sera grandiose et rappellera à jamais les innombrables sacrifices des déportés de toutes nationalités qui vécurent là et y laissèrent tant des leurs disparus pour toujours.

Cet ensemble de pierre noire et de granits rouge et bleu, par ses proportions, par son style dépouillé, par ses portiques et ses bas-reliefs, sera à la hauteur des événements tragiques qui se sont déroulés sur ce plateau durant des années. Dominant la vallée que la route et le chemin de fer empruntent pour aller d'Erfurt à Weimar, il apparaîtra comme la sentinelle qui garde ces

lieux où tant d'hommes moururent pour l'indépendance de leur Patrie, pour la Paix du monde et pour que les horreurs qu'ils avaient connues soient à jamais bannies de la surface de la terre.

Il fallait, pour élever le Mémorial de Buchenwald, un grand esprit de pitié envers des morts particulièrement dignes d'admiration et une grande volonté de ne plus jamais tolérer de tels crimes. C'est cet esprit et cette volonté qui ont animé la République Démocratique Allemande lorsqu'elle a décidé la construction de ce Monument qui attestera que les morts qui reposent là — cendres du crématoire et cadavres des fosses communes — ne sont pas tombés en vain.

L'initiative qu'elle a prise a été si bien comprise, que dans toute la République Démocratique Allemande les listes de

souscription pour la participation à l'érection du Mémorial ont reçu le plus chaleureux accueil. Actuellement, des millions de marks ont été recueillis. Fait plus touchant peut-être encore, des milliers de jeunes gens et de jeunes filles ont donné volontairement des heures de leurs loisirs pour pouvoir participer à la construction de ce Monument qui attestera du sacrifice de nos morts.

Il serait bien, pensons-nous, que, faisant suite au geste d'un certain nombre de nos pèlerins de 1956, les personnes qui désirent apporter leur contribution au Mémorial de Buchenwald nous la fasse parvenir, afin que cette œuvre grandiose soit le témoignage international de l'hommage aux morts de Buchenwald et de la volonté unanime de ne plus revoir de telles destructions de la personne humaine.

## Le Banquet Annuel de la Région Parisienne

C'est bien le **DIMANCHE 3 FEVRIER, à Midi et demie,** au Salon des Prévoyants, 279, rue des Pyrénées, PARIS-20<sup>e</sup> ainsi que nous l'avons laissé pressentir dans notre précédent Bulletin, qu'aura lieu le prochain Banquet des Anciens de Buchenwald-Dora de la Région Parisienne.

Nul doute qu'à ceux qui ont gardé un bon souvenir du Banquet de Janvier 1956, s'ajouteront de nouveaux convives, rescapés et familles, les uns et les autres amenant leurs familles et leurs amis.

Voici le menu que nous avons choisi :

Hors-d'Œuvre Parisienne  
Bouchée à la Reine  
Gigot Rôti  
Haricots Verts  
Salade  
Fromage  
Millefeuilles ou Tartelettes  
VINS SELECTIONNES  
Blanc et Rouge  
Bordeaux Vieux  
Café, Liqueurs

Le tout : 1.250 francs (service compris) par personne.

Prix spéciaux pour les enfants.

Comme chaque année, nos amis trouveront à l'entrée de la Salle des cartes de l'Amicale, des livres intéressants sur Buchenwald et sur Dora, des photos, des Bulletins. Ils auront la grande joie de retrouver des camarades de connaissance, de rappeler les souvenirs du Camp et des Pèlerinages, de sentir, une fois de plus, dans cette ambiance si chaude et si cordiale, la fraternité qui nous unit.

Très nombreux certainement seront ceux qui nous adresseront leur participation (Amicale de Buchenwald-Dora, 10, rue Leroux, PARIS-16<sup>e</sup>, Compte Chèque Postal PARIS 10.250/79). Merci à tous, pour faire de cette nouvelle rencontre la journée de l'amitié.

(Rappelons que le Salon des Prévoyants est desservi par la station de Métro Gambetta, ainsi que par les Autobus 26, 96 et 101).

## MARCHES D'EXTERMINATION

Un grand nombre de déportés français ont participé aux marches d'extermination qui ont eu lieu à la suite des différentes évacuations de Buchenwald du début d'avril 1945. Certains sont passés par FLOSSENBURG et ont été libérés à Posing ou à Wetterfeld; d'autres ont été dirigés sur DACHAU; d'autres ont atterri en Autriche ou en Tchécoslovaquie. Certaines colonnes de déportés se sont divisées en cours de route, se sont reformées avec d'autres colonnes venant de directions différentes. Il en est résulté une très grande

complexité dans les itinéraires qui rend difficiles les recherches concernant les camarades qui tombèrent sur les routes ou dans des Camps de passage pour ne plus se relever.

Pour faciliter ces recherches, nous adressons un pressant appel à tous les anciens déportés ayant participé à ces marches en leur demandant de nous dire, soit de vive voix quand ils viendront à notre Permanence, soit par correspondance, les itinéraires qu'ils ont empruntés, avec les dates les plus exactes,

et de nous faire connaître les noms des camarades tombés au cours de ces journées, en indiquant si possible le lieu et la date de leur disparition.

Le même appel s'adresse aux déportés français qui furent évacués de DORA et firent partie des marches de la mort qui les amenèrent à Sachsenhausen, Ravensbruck, Malchow, Schwering, etc., ou Bergen-Belsen, ainsi que, d'une façon générale, à tous ceux qui furent évacués sur les routes dans la dernière période des Camps, et dont le témoignage sur les itinéraires suivis et sur les Français disparus à cette époque pourrait apporter une contribution précieuse aux recherches des familles et à l'Histoire des Camps en avril-mai 1945.

## SOLIDARITÉ

L'Amicale de Buchenwald-Dora a effectué un versement de 30.000 francs au Comité de Solidarité qui s'est constitué récemment pour venir en aide aux Résistants et aux Victimes du Nazisme en Hongrie. Elle invite tous ses amis, tous les lecteurs de notre Bulletin à renforcer cette aide en adressant des espèces, seulement, à notre Compte Chèque Postal (Numéro en tête du Bulletin). Elle les remercie vivement à l'avance.

L'Amicale de Buchenwald-Dora a fait, dernièrement, un versement de 30.000 francs à l'intention des emprisonnés parmi lesquels se trouvait Lucien CHAPELAIN, ancien de Buchenwald.

Elle a appris avec satisfaction, le 13 décembre, que Lucien CHAPELAIN a été libéré, ainsi que les deux autres emprisonnés de Saint-Aignan qui avaient été arrêtés en même temps que lui.

## DEMANDE DE TÉMOIGNAGE

GARCIA LERNET, Emile, 1, rue Pierre-Louis Guyard, à MONTESSON (S.-et-O.), qui fut déporté au Commando A.6, près de Halle, et libéré à Hinsdorf, demande aux camarades qui l'ont connu de bien vouloir se mettre en rapport avec lui au sujet d'un témoignage qui lui est nécessaire.

## DISTINCTIONS

Toutes nos félicitations à Guy SIRE, au Pont de la Maye (Gironde), Maurice VEYSSIERE, à Saint-André-les-Vergers (Aube) (chevaliers) et au docteur Jean LANSAC, à Tarbes (officier), pour les distinctions qu'ils viennent d'obtenir dans la Légion d'Honneur.

## AVEZ-VOUS CONNU ?

— PERNIN André, originaire d'Aumont (Jura). Déporté à Buchenwald et Dora (n° 31.167). N'est jamais revenu. Adresser toutes informations à l'Amicale.

— POURLIER Louis, René, né le 3-7-20 à Trilport (Seine-et-Marne), arrêté le 24-5-43; arrivé à Buchenwald le 27-6-43, matricule 14.580. Disparu le 28-3-44.



Sa Sœur, Mlle POURLIER, 5, rue Angélique-Vérier, NEUILLY-sur-SEINE (Seine), serait reconnaissante des informations que pourraient lui donner les anciens déportés qui auraient connu son frère.

— VIOUET Jean, déporté à Dora. Tous renseignements à André METRAL, à Gevrier, par Annecy (Haute-Savoie).

— GEBELE Camille, d'origine alsacienne. Déporté à Buchenwald et au commando de Schoenebeck.

Tous renseignements à René MIGNON, 13, rue de l'Echiquier, Paris (10<sup>e</sup>).

## NOS DEUILS

— Paul GRUFFAZ, à Thonon (Haute-Savoie).

— Le fils de Maurice VEYSSIERE, à Saint-André-les-Vergers (Aube).

— Henri FEYERTAG, à Paris (13<sup>e</sup>).

— Yves LE GOFF, Brest.

— Jean GIRAUD, St-Maime (Basses-Alpes).

Nous prions les familles éprouvées de croire à toutes nos sympathies attristées.

## DEMANDE DE CORRESPONDANCE

André ROBINET, actuellement en traitement au Sana d'Aincourt (Seine-et-Oise), Pavillon B, serait heureux de correspondre avec des camarades de déportation l'ayant connu, soit à ELLRICH (Block 5, puis 11), soit au commando de ABENRODE.

## Carte de l'Amicale de Buchenwald-Dora 1957

NOM ..... PRENOMS .....

Adresse complète .....

Pour les familles de disparus : DEGRE DE PARENTE : .....

CAMPS et COMMANDOS .....

NUMERO MATRICULE .....

Reproduire, s'il y a lieu, ce Bulletin, et joindre un mandat de 200 francs à notre Compte Chèque Postal :

**AMICALE DE BUCHENWALD-DORA, 10, Rue Leroux, PARIS-16<sup>e</sup> - (PARIS C. C. P. 10.250-79)**

La cotisation à l'Amicale donne droit au Bulletin gratuit.

## CARTES D'AMIS

La carte d'Ami est de 100 francs pour l'année et donne droit à l'envoi gratuit du Bulletin.

## Le Douloureux Problème des Exhumations

Depuis quelques mois, la question des exhumations, de l'identification et du rapatriement des corps de nos camarades morts en Allemagne est fréquemment évoquée. L'Amicale de BUCHENWALD, insuffisamment tenue au courant de cette question, s'en est préoccupée très tôt. L'impossibilité de se faire une idée précise d'après les avis formulés à ce sujet, tant par d'autres Amicales que par les personnes informées, a incité le Secrétariat de l'Amicale à effectuer une enquête à ce sujet. Dans ce but, une autorisation de rendre visite aux Services de la Délégation en Allemagne, à Bad-Neuenahr, a été demandée au Ministère des Anciens Combattants. Elle a été accordée sans difficulté.

Trois de nos camarades se sont rendus de Paris à Bad-Neuenahr et, de là, au Leitenberg (fosse commune du Camp de DA-CHAU) pour y assister aux exhumations et recevoir toutes explications sur ces questions.

Tous les déportés et familles de déportés sont intéressés par cette question. D'autres Amicales que celle de Buchenwald le sont aussi ; peu se sont, jusqu'ici, rendues sur place pour l'étudier. Elles se sont, à leur retour, portées garantes du travail qui y était fait, et leurs camarades ont entériné et adopté leur point de vue.

Il est rapidement apparu au Secrétariat de l'Amicale de Buchenwald que cette question était d'une importance trop grande pour être ainsi traitée et résolue. Il désire donc procéder autrement.

Dans ce but, nous nous proposons donc :

1°) D'informer les familles le plus complètement possible en publiant le compte rendu des 3 camarades que nous avons mandatés ;

2°) De donner l'avis de l'Amicale sur cette question ;

3°) De consulter les familles sur ce sujet en leur demandant de nous écrire afin de nous donner leur avis et discuter ensuite avec leur appui de ces questions qui sont d'une extrême importance.

Nous diviserons l'exposé des résultats de cette enquête en 3 parties, dans l'ordre suivant lequel a eu lieu notre visite :

### 1°) BAD NEUENAHNR.

C'est dans cette ville que se trouve le Centre Administratif de la Délégation Française. M. GARBAN, délégué général, nous a lui-même exposé le fonctionnement de son Service. Il nous a ensuite montré, avec l'exemple du Camp de VAIHINGEN, comment se déroule une opération type d'exhumation, d'examen des dépouilles d'identification et de mise en cimetière, par tombes individuelles.

Il a ensuite fait fonctionner sous nos yeux les rouages de son Service à propos de cas précis qui nous intéressaient.

Il est évident que la présence des fosses est presque toujours connue. L'emplacement exact n'en est pas toujours bien délimité, mais il s'agit rarement d'en découvrir de nouvelles.

Ce sont les premiers renseignements que l'on possède ; ils sont souvent les seuls. On sait qu'il y a des déportés dans une fosse, mais qui sont-ils ? quelle est leur nationalité ? de quels Camps sont-ils venus pour, parfois après une longue évacuation, mourir là ? On ne le sait que rarement. Les services de la Délégation ont donc dû, avant toute chose, s'attacher à résoudre ce gigantesque problème. Nous nous demanderons donc quels sont les documents, les bases écrites qui permettent d'entamer cette enquête. Malgré le soin mis à détruire, non seulement les hommes, mais les preuves de ses meurtres, par un régime qui savait que là était sa condamnation, un certain nombre de pièces demeurent de l'administration des Camps. Ce sont les registres d'entrée et de sortie du Camp, les fiches de signalement remplies à l'arrivée (Haefling Personalkarte), des registres d'infirmerie, des fiches d'infirmerie, des effectifs de kommandos, enfin des listes de décès. Elles sont antérieures ou postérieures à la libération. Il convient de signaler que ce sont souvent les listes de décès ayant eu lieu après la libération qui manquent ou sont le plus incomplètes. Ces documents se trouvent pour la plupart à AROLSEN et à PARIS. Ils ont pu être photocopiés et reproduits autant de fois qu'il était désirable pour l'établissement du fichier.

Le but final poursuivi est de faire une fiche individuelle par déporté mort ou vivant. Cette fiche comprend l'identité détaillée du sujet, suivie de tous les Camps qu'il a pu parcourir, de tous les mouvements qu'il a pu effectuer au cours de sa déportation, en un mot, un résumé de la vie concentrationnaire de tout déporté.

Pour cela, en tenant compte du fait que la trace d'un déporté peut manquer, soit au Camp de base, soit au Kommando, il a été nécessaire d'ouvrir autant de dossiers que l'administration nazie des Camps prévoyait de compartiments. Nous avons eu une brillante démonstration de l'efficacité de la méthode lorsque nous avons pu, avec M. GARBAN, rechercher les traces de quelques camarades. En effet, alors que la trace de l'un manquait au Camp, nous la retrouvions à l'infirmerie, ou encore sur une liste de transport ou de décès.

Sur ces bases, il est possible de rechercher la solution du problème principal que pose la mort de nos camarades : où sont les corps de ceux qui, n'ayant pas été incinérés, ont été inhumés en fosses communes ?

Il y a deux sortes de cas qui se présentent :

1°) Ceux qui sont morts au Camp où ils étaient immatriculés ou dans un kommando de ce Camp ;

2°) Ceux qui sont morts au cours des marches d'extermination, soit dans un autre Camp, soit au bord d'une route ou d'un fossé.

Pour les premiers, la solution est relativement simple ; pour les seconds, c'est infiniment plus complexe. Il faut écrire à leur sujet un chapitre nouveau de l'histoire des Camps : celle de l'histoire des marches de la mort elle-même. Cette histoire n'est plus à ce moment anecdotique, elle ne doit plus porter sur les incidents de ces convois ; il s'agit de savoir quel est le chemin suivi par tel ou tel groupe de déportés partis de tel endroit. Alors seulement on saura qui peut être le mort enterré dans tel village, ou du moins de quel Camp il était originaire. Un grand concours pourrait être apporté à ces

recherches concernant les marches d'extermination par ceux qui y ont pris part, et pourraient nous communiquer de façon précise les parcours suivis, avec les dates exactes, les noms des camarades tombés au cours de ces marches, etc.

Tout ce travail est en cours de solution, et ce n'est pas le moindre mérite de ceux qui l'ont entrepris.

### 2°) EXHUMATIONS.

L'emplacement des fosses n'étant que grossièrement connu, il est d'abord procédé à des tranchées de sondage dans le but de les délimiter. A ce moment, on dégagne la partie supérieure des fosses, et lorsque les premiers corps apparaissent, des spécialistes interviennent qui procèdent à l'exhumation. Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet mais nous dirons cependant que, malgré la complexité de la tâche, ces opérations sont conduites avec un tel soin que les risques de voir mélanger les pièces anatomiques sont pratiquement nulles, même pour les os les plus petits. Nous avons assisté à l'opération en cours au Leitenberg, et pouvons certifier qu'il en est ainsi.

Les corps sont alors débarrassés de leur gangue de terre avant de passer à la phase suivante du travail, l'Examen médico-légal.

Deux médecins procèdent à ce moment à la mensuration et à l'examen des pièces anatomiques qui leur sont soumises. Le résultat de leur travail est une fiche signalétique comportant d'une part les mensurations des pièces squelettiques, d'autre part les caractéristiques osseuses et dentaires du mort.

Le médecin légiste vérifie une dernière fois sa fiche d'examen, la signe, et, sauf cas exceptionnel où on le consulterait et où on lui demanderait un nouvel examen, il ne participe plus à la suite de l'opération.

### 3°) IDENTIFICATIONS.

Sur quelles bases sont faites les identifications ?

Elles se font par la comparaison de renseignements de deux sortes :

1°) Les renseignements glanés sur le déporté lorsqu'il était vivant ;

2°) La fiche signalétique que nous venons de voir établir par le médecin.

Renseignements fournis sur le déporté lorsqu'il était vivant. Ils sont de deux sortes :

Ceux qui viennent du Camp : fiche de signalement S.S. ; fiches d'infirmerie ;

Ceux qui viennent des familles : ce sont les demandes de renseignements envoyées par la délégation. Elles comprennent les fiches signalétiques qui sont expédiées aux familles lorsqu'une opération d'exhumation suivie d'identification est envisagée pour un cas précis par la Délégation. Elles sont une partie de l'enquête préalable effectuée sur chaque opération envisagée.

Qui porte la responsabilité des identifications ?

Ce sont, en principe, deux membres de la délégation qui ont pour tâche de coordonner les différentes phases du processus qui concourt à l'identification.

Comment procède-t-on aux identifications ?

Lorsqu'on se trouve en présence de 3.000 cadavres et fiches signalétiques venant des Camps et seulement de 200 fiches signalétiques et renseignements fournis par les familles en plus des fiches S.S. souvent incomplètes, il est nécessaire de tenter de localiser le corps recherché dans la suite des inhumations afin de le chercher non plus parmi 3.000, mais parmi une cinquantaine par exemple. Pour cela, une recherche de l'ordre chronologique des décès doit être effectuée. On essaie, en un mot, de retrouver en notant la suite des exhumations, dans quel ordre ont eu lieu les inhumations ; il faut pour cela disposer d'une liste de décès précise. A ce moment, il est possible de procéder à un certain nombre d'identifications aisées comme c'est le cas pour les corps présentant des caractéristiques importantes, telles que fractures, déformations squelettiques. Ces

identifications premières encadrent alors (en supposant que l'ordre chronologique des décès a été retrouvé) un certain nombre de noms. On sait qu'entre un tel et un tel qui viennent d'être identifiés doivent se trouver un nombre X de corps dont l'identité est inconnue. Il s'agit ensuite de placer l'un de ces noms sur chaque dépouille.

Un autre cas peut se présenter : c'est celui où les déportés étaient munis de plaques matricules ; la plaque trouvée autour d'un poignet est alors une approximation qui oriente la recherche. Ce cas est rare ; c'est celui de MAUTHAUSEN et de NEUENGAMME.



Un Délégué de l'Amicale de Buchenwald-Dora fleurit le Monument aux Déportés de Dachau.

## Remarques de l'Amicale concernant le Rapport de nos Camarades

En ce qui concerne toute la partie de recherches historiques de Bad-Neuenahr, c'est-à-dire la mise au point et le classement des fiches de la Déportation, le Secrétariat de l'Amicale, après avoir entendu sa délégation et pris connaissance du rapport ci-dessus, ne peut qu'adresser de vifs éloges à ceux qui l'ont mis en route et sont en train de le réaliser. Dans le cadre pratique de la localisation des tombes de déportés morts au cours des marches d'extermination, il se fait là un travail d'une extrême importance que nous devons, grâce à ce but de voir se réaliser, alors qu'il ne l'eût certes jamais été autrement.

Tout ce travail de recherches est une œuvre historique de la plus haute importance qui n'avait pas encore été entreprise.

En ce qui concerne les exhumations, il semble que c'est un travail bien fait. Toutes les précautions étant prises, les spécialistes qui s'en occupent s'entourant de grandes garanties, cette opération peut être considérée comme satisfaisante.

En ce qui concerne les identifications, il paraît que la méthode utilisée peut être considérée comme satisfaisante. Elle a été

reconnue comme telle par les médecins. Cependant, son application demeure par trop soumise à une appréciation subjective. L'estimation des identifications ne correspond pas à des données absolument rigoureuses ; l'appréciation des identificateurs intervient largement, trop largement, pour que nous puissions en admettre sans réserves et sans doutes le résultat.

Nous comprenons aussi l'importance que revêt l'emplacement du corps. Tout se passe comme si les documents concernant le signalement du mort (fiches, parfois incomplètes, fournies par les familles ; fiches des S.S. susceptibles d'être erronées) servaient à confirmer leur présomption d'identification obtenue grâce à l'ordre retrouvé des inhumations ou à la plaque retrouvée dans certains cas (Mauthausen, Neuengamme) auprès des corps.

Le rendement de ces opérations est extrêmement faible. A Mauthausen où étaient réunies les meilleures conditions d'identification (plaques d'identité, listes des morts), il a fallu examiner 3.150 corps environ pour obtenir une centaine d'identifications. Nous pouvons donc nous demander s'il est normal de procéder

à un lavage à la brosse de tant de squelettes pour un si faible résultat.

Mais il faut aussi considérer que les dépouilles de nos camarades, ce ne sont pas seulement des pièces anatomiques que l'on brosse et examine ; c'est aussi le peu de terre qui les entoure. Dans cette terre allemande que leur mort a faite leur, leurs corps se sont dissous ; elle est devenue, autant que leurs os, un peu d'eux-mêmes et nous voudrions la voir avec eux dans le cercueil décent où on les abrite enfin.

\*\*

Nous voici donc amenés, parents de déportés morts là-bas, et vous aussi déportés revenus, à vous demander votre avis sur ce que nous vous proposons.

Nous considérons qu'il est bon de continuer les exhumations des corps de nos camarades. Il est indispensable de voir enfin reposer en tombes individuelles ceux que le régime nazi avait voulu mettre au niveau de la bête et même plus bas. Il est bien que de grands cimetières rendent tangible, sur le lieu même de leur martyre, le nombre des victimes de ce régime. La fosse commune était une solution d'assassin qui veut dissimuler l'ensemble de ses

crimes sous le plus faible volume possible. Quand, sortis de quelque fosse commune, des milliers de nos camarades reposent côte à côte en un grand cimetière les familles sentiront que leurs morts ne sont pas oubliés et, chose plus importante encore, les visiteurs réaliseront quelle masse d'hommes est morte là, et ce sera la dernière mais éternelle manifestation de nos camarades morts.

Nous nous proposons donc d'orienter notre action de la manière suivante :

Encouragement à continuer le travail entrepris, jusqu'aux exhumations comprises ; encouragement à créer et à entretenir en Allemagne des cimetières où reposeront les corps de nos camarades, mais demande formelle que soient cessées les opérations d'identification pour les raisons multiples que nous venons de donner.

\*\*

Notre Amicale attend maintenant les lettres des familles de disparus et d'anciens déportés. Les uns et les autres sont dès maintenant assurés que ces lettres seront examinées avec soin et avec la plus grande compréhension.